

Mercredi 20 avril 2016

**Déclaration de vacance de siège
à l'Académie des beaux-arts
dans la section de Gravure**

Au cours de la séance plénière du 20 avril 2016, l'Académie des beaux-arts a déclaré ouverte la vacance **au fauteuil de Louis-René Berge (1927-2013)** dans la section de Gravure.

Les candidats, de nationalité française, doivent adresser leur lettre de candidature au Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, M. Arnaud d'Hauterives, avant le **mercredi 4 mai 2016 à 12 heures**

au Secrétariat de l'Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti, 75270 Paris cedex 06.

Les élections auront lieu le **mercredi 1^{er} juin 2016**.

L'une des cinq Académies composant l'Institut de France, l'Académie des beaux-arts encourage la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique en France et à l'étranger. Constituée autour de l'idée de pluridisciplinarité, la Compagnie réunit cinquante-neuf membres répartis au sein de huit sections artistiques. Erik Desmazières, membre de la section de Gravure et Edith Canat de Chizy, membre de la section de Composition musicale ont été élus respectivement Président et Vice-Président de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2016.

Académie des beaux-arts

Hermine Videau-Sorbier

Aurore Bachelet

23, quai de Conti – 75006 Paris

www.academie-des-beaux-arts.fr
com@academie-des-beaux-arts.fr

Tél. : 01 44 41 43 20